

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/11/2024

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 19

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation  
15/11/2024

Date d'affichage  
15/11/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

././....

et publication du :

././....

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

### Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain

### Procuration(s) :

Mme CHARRIER Emilie donne pouvoir à Mme GUICHETEAU Magalie, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine, M. MARTINEAU Bernard donne pouvoir à Mme RANTIERE Charlène, M. STEENO Nicolas donne pouvoir à Mme BERNARD Anita

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RANTIERE Charlène

**Numéro interne de l'acte : D10\_11\_24**

**Objet : Locations de terres 2024-2025**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les loyers de terres, propriétés de la Commune. Il rappelle que, pour tenir compte de la réforme de la politique agricole Commune, le prix des baux ruraux est indexé sur un indice départemental des fermages.

L'indice a été établi par les services de la Préfecture – Direction Départementale des Territoires et de la Mer – suite à l'arrêté ministériel du 17 juillet 2024 à la valeur de 122,55 (Indice base 100 en 2009). Cet indice a connu une variation par rapport à l'année précédente de + 5.23 % et s'applique aux fermages payables dans tout le département à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Par conséquent, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'appliquer cette augmentation de 5.23 % au tarif des locations de terres pour l'année 2024-2025.

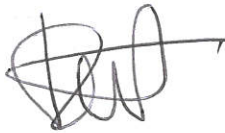
LOCATAIRES	PARCELLES	Superficie	2020	2021	2022	2023	2024
Nicolas CHARRIER	C n° 529, 581 AH n° 91 et 49 B n° 550	4ha 34a 31ca	528,43 €	534.19€	553.15€	584,29 €	614,85 €
Laurent CHARRIER	AB n° 4, 58, 59, 60, 64, 65 et 100 B n° 248 et 433 AE n° 359, AB 45	11ha 99a 46ca	1 375,00 €	1 389.99€	1 439.33€	1 520,36 € 1 527,47 €	1 607,36 €
GAEC LE LAMBERT	C n° 10, 31	1ha 18a 35ca	132,07 €	133.51€	138.24€	146.02 €	153,66 €
Vincent BOUDEAUD	C n° 33, 35 et 39	2ha 46a 30ca	292,36 €	295.55€	306.04€	323.27 €	340,18 €
GAEC MARTINEAU	C n° 824 et 1268	1ha 41a 29ca	154,45 €	156.13€	161.67€	170.77 €	179,70 €
Yves GOUSSAUD	B n° 403, 404, 405, 406, 430	2ha 69a 20ca	317,07 €	320.53€	331.90€	350.59 €	368,93 €

Emilie CHARRIER, intéressée à l'affaire, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

Vote : adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,  
Charlène RANTIÈRE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY

